Q. Où sont-ils?—R. Je ne sais pas. Je crois que j'ai tenu un petit livre de notes quand je suis allé à la Colombie-Anglaise. C'est tout.

Par M. Geoffrion:

- Q. Vous dites que vous avez ce livre de notes, mais que les entrées ne se rapportent pas à cette enquête?—R. J'ai dit que j'avais des agendas de bureau quand j'étais à la Colombie-Anglaise. Quand j'étais à Québec, je gardais aussi un agenda de bureau.
 - Q. Existent-ils encore? -- R. Je ne sais pas. Je ne les ai pas détruits.

Q. Vous ne savez pas où ils sont ?—R. Je ne le sais pas.

Q. A part ces agendas de bureau, avez-vous des agendas personnels? Où les laissiez-vous?—R. Ils ont dû être laissés au bureau.

Par M. Edgar:

Q. Où sont-ils?—R. Je les ai laissés là.

Q. Vous n'en avez aucun à votre résidence privée?—R. Je ne crois pas en avoir. Par M. Geoffrion:

Q. A votre bureau avez-vous un endroit particulier où déposer vos papiers

dans la voûte, ou autrement ?-R. Je ne le crois pas.

Q. Même vos livres de memoranda privés seraient mêlés aux livres de la raison sociale?—R. En fait, tous mes comptes et tout ce dont j'avais besoin en argent étaient tirés du fonds général de la raison sociale.

Q. Le teneur de livres de la maison tenait aussi votre compte personnel?—R.

Oui.

Par M. Edgar:

Q. Que faisiez-vous de l'argent que vous retiriez de la raison sociale, pour votre part comme associé? Le déposiez-vous?—R. Quelques montants ont été déposés à la banque.

Q. Où était le reste?—R. A la banque Union.

Q. Vous aviez aussi un compte là ?—R. J'avais un compte courant, tout simple-

ment un compte de dépôt.

Q. L'avez-vous laissé là ou l'avez-vous retiré?—R. Il est là tout entier. Il y a eu une légère somme de retirée pour une spéculation sur la bourse. J'ai payé Murphy pour 250 actions de stock que j'avais achetées de lui.

Q. Que faisiez-vous de l'argent que, pour n'importe quelles raisons, vous retiriez de la raison sociale?—R. Tout l'argent que je retirais était déposé dans chacune de

ces banques.

Q. Pour vous-même ?—R. Oui; soit à la banque Union soit à la Banque British North America.

Q. Allez-vous avoir des copies de ces comptes ?-R. Il n'y a rien à avoir de la

banque Union, sauf toutefois, un certificat de dépôt.

Q. Vous n'avez déposé là qu'une fois ?—R. Pendant mon absence, mon frère a déposé là plusieurs fois et pendant mon absence il est venu au secours de la compagnie. Il faisait ces dépôts en mon nom quand la compagnie le remboursait.

Q. Où déposiez-vous tout le restant de l'argent que vous obteniez de la société, à part celui qui était dans la banque Union?—R. A la banque British North

America.

Q. Où est votre livre de banque ?—R. Je n'en ai jamais eu.

Q. Avez-vous demandé votre état de comptes, ou devons-nous le faire venir?

—R. J'ai donné ordre à Martin P. Connolly de passer à la banque et d'avoir une copie du livre de banque.

Par le président :

Q. Lui avez-vous dit d'aller à la banque Union ?—R. J'ai sur moi le certificat du dépôt qu'il y a là. N'importe quel argent que retirait mon frère c'était pour les affaires de la société, pendant mon absence.